

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2024

Nombre de délégués en exercice : 83

Nombre de délégués présents : 49

Pouvoirs : 61

L'an deux mille vingt-quatre, le sept novembre, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à POTIGNY, sous la présidence de Madame Clara DEWAELE pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail le 30 octobre 2024.

Monsieur Philippe POUPARD est désigné secrétaire de séance.

Élu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Présent	Absent	A donné pouvoir à	SUPPLEANT - Nom	Prénom	Présent
AUBIGNY	LECAPITAINE	Michel	Présent			LECROSNIER	Edith	
BAROU EN AUGÉ	GALLET	Jean-Louis		Absent		DECOBERT	Isabelle	
BEAUMAIS	LORION	Françoise	Présente			D'HAUTEFEUILLE	Arnaud	
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne	Présente			BOULAND	Patrick	
BONNOEIL	RIVIERE	Edwige			Pouvoir à Maryvonne GUIBOUT	DELECOLLE	Jacques	
BONS TASSILLY	CATEAU	Olivier				GORAK	Jacky	Présent
CORDEY	BISSON	Roger		Absent		BOUILLET	Philippe	
COURCY	VERDONCK	Marc		Absent		DUBOURGUAIS	Arnaud	
CROCY	REUSSNER	Edouard		Absent		DELAUNEY	Nadine	
DAMBLAINVILLE	CAILLOUET	Michel		Absent		MOISAN	Angélique	
EPANEY	DUGUEY	Bruno			Pouvoir à Dominique VARIN	ANDRE	Jacques	
ERAINES	MESNIL	Jean-Philippe			Pouvoir à Norbert BLAIS	DUCLOS	Jacques	
ERNES	LAMANDE	Xavier		Absent		CARDINE	Pierre	
FALAISE	MAUNOURY	Hervé	Présent					
FALAISE	LE BRET	Jacques	Présent					
FALAISE	LE VAGUERESE-MARIE	Cécile	Présente					
FALAISE	GRACIA	Fabrice			Pouvoir à Cécile LE VAGUERESE MARIE			
FALAISE	PERCHERON	Gwenélie			Pouvoir à Sandrine PETIT			
FALAISE	DAGORN	Grégoire		Absent				
FALAISE	CANONNE	Magali	Présente					
FALAISE	LEBAILLY	Bénédictte			Pouvoir à Bastien RICHARD			
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc	Présent					
FALAISE	PETIT	Sandrine	Présente					
FALAISE	DROUET	Phillippe	Présent					
FALAISE	DUVAL	Sonia		Absente				
FALAISE	LEBLOND	Thérèse			Pouvoir à Jean Marc LEBAS			
FALAISE	RICHARD	Bastien	Présent					
FALAISE	BOULLIER	Bruno			Pouvoir à Jacques LE BRET			
FALAISE	DEWAELE	Clara	Présente					
FALAISE	ANDRE	Jean-Luc	Présent					
FALAISE	MARTIN	Béatrice			Pouvoir à Clara DEWAELE			
FALAISE	SOBECKI	Loïc		Absent				
FALAISE	MARY ROUQUETTE	Valérie		Absente				
FONTAINE LE PIN	CANDON	Bruno	Présent			MACE	Gilles	
FOURCHES	LEROY	Eric		Absent		OJIN	Michel	
FOURNEAUX LE VAL	CATHERINE	Sabrina	Présente			GUILLLOT	Laurent	
FRESNE LA MERE	LASNE	Maryse	Présente			PAGNY	Brigitte	
JORT	GUILLEMOT	Jean-François		Absent		LEMAITRE	Jean-Claude	
LA HOGUETTE	GRENIER	Sylvie			Pouvoir à Kevin DEWAELE	SAINT-MARTIN	Magali	
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert		Absent		CATHERINE	Emmanuel	
LE MARAIS LA CHAPELLE	NOEL	Michel	Présent			NOEL	Colette	
LE MESNIL VILLEMENT	LECOQ	André	Présent			CARUHEL	Jérôme	
LEFFARD	MEURGEY	Jean-Claude		Absent		ROCHELET	Christine	
LES ISLES BARDEL	GARIGUE	Jacques		Absent		LEMUNIER	Jean	
LES LOGES SAULCES	DUFAY	Fabien				KIPRE	Théodore	Présent
LES MOUTIERS EN AUGÉ	POURRIT	Alain		Absent		SUZANNE	Alain	
LOUVAGNY	PORCHON	Christian	Présent			GABRIEL	Odile	
MAIZIERES	ALIMECK	Tony	Présent			SALLEY	Sébastien	
MARTIGNY SUR L'ANTE	LEFEVRE	Alain	Présent			CAHOURS	Michel	
MORTEAUX COULIBOEUF	BACHELEY	Christian	Présent			MARTINE	Jean-François	
NORON L'ABBAYE	GIESZCZYK	Jean-René		Absent		DECLERK	Véronique	
NORREY EN AUGÉ	ORIOU	Michaël		Absent		MOISSON	Pierre	
OLENDON	BLAIS	Norbert	Présent			DELA ROCHE	Ingrid	
OUILLY LE TESSON	HEURTIN	Jean-Yves	Présent			SCELLES	Fabrice	
PERRIERES	CHANDON	Gérard	Présent			SCHWARTZ	Stéphanie	
PERTHEVILLE NERS	LEPETIT	Séverine				ANQUETIL	Maryline	Présente
PIERREFITTE EN CINGLAIS	COURVALLET	Samuel		Absent		GUERIN	Christian	
PIERREPONT	LEMECIER	Jean-Jacques		Absent		GIDEL	Sandrine	
PONT D'OUILLY	GUIBOUT	Maryvonne	Présente					
PONT D'OUILLY	LEBRETON	Jacky	Présent					
POTIGNY	KEPA	Gérard			Pouvoir à Maryvonne MAUNOURY			
POTIGNY	MAUNOURY	Maryvonne	Présente					
POTIGNY	BENOIT	Dominique	Présent					
POTIGNY	GASNIER	Jean-Marie		Absent				
POTIGNY	FICHET DE CLAIRFONTAINE	Marie-Neige	Présente					
RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise	Présente			HEUZE	Xavier	
ROUVRES	AMBLARD	Jean-Louis				PIERRE	Pascal	Présent
SAINT GERMAIN LANGOT	COUDIERE	Jacqueline	Présente			BURON-LEDARD	Nadège	
SAINT MARTIN DE MIEUX	HUET	Serge	Présent			LEVAILLANT	Marie-Françoise	
SAINT PIERRE CANIVET	GOUPIE	Jean-Pierre	Présent			BOURY	Stéphane	
SAINT PIERRE DU BU	LEDOUX	Jean-Claude			Pouvoir à Serge HUET	DELAUNAY	Julien	
SASSY	VARIN	Dominique	Présent			DANNEVILLE	Marie-Noëlle	
SOULANGY	POUPARD	Phillippe	Présent			GASNIER	Elisabeth	
SOUMONT SAINT QUENTIN	ROCHE	Phillippe	Présent			LECOMTE	Cyril	
TREPREL	MARGUERITTE	Mauricette	Présente			CRESPIN	Estelle	
USSY	DELILE	Éric	Présent					
USSY	JAMES	Marie-Anne	Présente					
VENDEUVRE	HAGHEBAERT	Daniel	Présent			SOREL	Sylvie	
VERSAINVILLE	BINET	Sébastien		Absent		PAGEOT	Laurence	
VICQUES	LEBOUCQ	Jean-Yves	Présent			ANCEL	Hélène	
VIGNATS	DEWAELE	Kevin	Présent			VANDON	Philippe	
VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis	Présent			BENOIST	Rémi	
VILLY LEZ FALAISE	NACHTERGAELE	Franck				LEFEVRE	Pascal	Présent

FINANCES - REMBOURSEMENT EMPRUNT N°10001301207 PAR ANTICIPATION – BUDGET ATELIERS-RELAIS

Par délibération n°074/2019 du 16/05/2019, la Communauté de Communes du Pays de Falaise avait contracté un emprunt d'un montant de 592 000 € sur 15 ans, afin de construire 3 ateliers relais sur la zone Ariana de Soumont Saint Quentin.

Ces ateliers ont récemment été cédés auprès du locataire occupant. Puisque ces actifs sont sortis du patrimoine du budget ateliers relais, il convient de rembourser cet emprunt par anticipation, comme cela avait été prévu lors de la signature du contrat, pour assurer les équilibres budgétaires.

Voici les éléments financiers correspondants ci-dessous :

- Capital remboursé par anticipation : 405 274.86 €
- Intérêts normaux : 874.76 €
- Indemnité de remboursement anticipé : 8 105.50 €

Le Conseil communautaire

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-29, L2312 alinéas 1-2 et suivants, L2331-1 et suivants ;
- Vu la délibération n°026/2024 du 28/03/2024 adoptant le budget primitif ;
- Considérant la nécessité de rembourser l'emprunt par anticipation ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 61
	Pour : 61
	Contre : 0

- **DECIDE** le remboursement anticipé de l'emprunt contracté auprès du Crédit Agricole selon les montants ci-dessus précisés ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer tout acte relatif à ce dossier ;
- **IMPUTE** la dépense correspondante au budget annexe Ateliers Relais de l'exercice 2024.

Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le : 13/11/2024

Et de la publication électronique le : 15/11/2024

Pour le Président empêché

Clara DEWAELE

1^{ère} Vice-Présidente

